



31 place de la Mairie – 65220 TRIE SUR BAISE
Tél. : 05-62-35-06-09 / Fax : 05-62-35-45-14
Mail : ccptpaystrie@orange.fr

Objet :
DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE
« RESIDENCE HOTELIERE

Séance du 30 novembre 2021 à 18h

Délibération n°2021-39

Nombre de conseillers

En exercice : 68

Présents : 45

- dont suppléés : 4

Excusés : 11

Absents : 12

- dont représentés : 3 (procuration)

Votants :

- dont « pour » : 48

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 30 novembre deux mil vingt un à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 juillet 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la Salle des Fêtes de BONNEFONT.

Conseillers communautaires présent(e)s :

MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, LAGARDE Josiane, ARNAUD Alexandre suppléant de MAILHES Jean-Louis, BRUZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, VICTORIN Eric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, DUPRAT Christian, GAYE Frédéric, ZAÏTER Chaabane, MOLE Michel, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, LOUGE Bernard, FRANCINGUES Alain, LABAT Pierre, LURDE Jean, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, ABADIE Laurent suppléant de LANNEGRASSE Nadège, DAZET Joël, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, FONTAN Elisabeth, CIEUTAT Serge, MOULEDOUS Jean-Claude, DAYRES Dominique, SARRACANIE Jean-Paul, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry.

Conseillers communautaires excusé(e)s :

DUCAUD Aline, MAILHES Jean-Louis, FORTASSIN Catherine, BOYER Didier, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pascale, CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, GALES Jean-Luc, LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel.

Conseillers communautaires absents :

DUTREY Christian, VERDIER Jean-Marc, ASPECT Joël, DUBOSC Michel, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, DESSACS Christian, PIQUE Eric, IZA VERGARA Isabelle, MATHA Philippe, LACOSTE Henry, LUCANU Mihaela

Conseillers Communautaires ayant donnés procuration :

BETBEZE ABADIE Christophe à BRUZEAUD Anne-Marie
HUSS Coralie à MAJOURAU Alain
PASQUINE Suzanne à MAUMUS Maryse

Secrétaire de séance :

Monsieur CIEUTAT Serge

Conformément à la demande de M. le Receveur Municipal, Monsieur le Président propose de procéder à la dissolution du budget annexe « Résidence Hôtelière » au 31 décembre 2021 avec transfert dans le budget principal. Cette dissolution et ce transfert ont pour conséquence la reprise de l'actif, du passif et des résultats dans les comptes du budget principal 2022 avec reprise des comptes, détaillés ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres présents et représentés, :

APPROUVE la dissolution du budget annexe « Résidence Hôtelière » au 31 décembre 2021.

DÉCIDE d'intégrer le solde des opérations comptables au budget principal 2022 :

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives pour la dissolution du budget annexe « Résidence Hôtelière » aux fins d'intégrer ce dernier au budget « Principal ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,

Gérard BARTHE